

# Préservation des zones humides forestières du Nord Bassin – 2007 à 2009

Bilan du projet soutenu par la Fondation Nature & Découvertes



# Sommaire

**Introduction..... p.3**

**I Rappels du projet..... p.3**

**A) Objectifs et calendrier prévisionnel de leur réalisation :..... p.3**

*1) recensement, description et diagnostic des zones humides forestières – 2007 à 2008*

*2) communication et sensibilisation des acteurs locaux du territoire – 2007 à 2008*

*3) proposition de mesures de protection, de gestion et de restauration de ces zones humides – 2009*

**B) Moyens et budget prévisionnel :..... p.4**

**II Résultats du projet..... p.5**

**A) Résultats techniques :..... p.5**

*1) Inventaire des zones humides forestières du Nord Bassin - 2007 à 2008*

*a) Méthode et protocole*

*b) Résultats de l'inventaire*

*2) Communication et sensibilisation des acteurs locaux – 2008 à 2009*

**B) Moyens mis en oeuvre et bilan financier..... p.13**

**Conclusion..... p.15**

**Annexes :..... p.16**

**Annexe 1 :** *Fiche de renseignements saisie pour chacune des zones humides recensées sur les 4 communes - 2007 et 2008*

**Annexe 2 :** *Trois articles de presse sur la Journée Mondiale des Zones Humides - le 2 février 2008 à Andernos-les-Bains*

**Annexe 3 :** *Courrier au maire de la commune de Lanton sur les travaux forestiers autour de la lagune du Bois des Chênes - le 22 mars 2008*

**Annexe 4 :** *Courrier au maire de Lanton pour la visite guidée des lagunes, le 7 avril 2008 et programme de de la visite*

**Annexe 5 :** *Programme, photos et deux articles de presse de la visite guidée des lagunes, - le 19 avril 2008*

## **Introduction :**

En 2007, l'association Bétey Environnement, agréée par la préfecture depuis 2003 pour la protection de l'environnement sur le nord du Bassin d'Arcachon, a bénéficié du soutien financier de la fondation Nature & Découvertes dans le cadre de son appel à projets « Biodiversité en danger ». Le projet de l'association avait pour finalité la préservation des zones humides forestières du Nord Bassin.

En effet, à partir de l'année 2000, Bétey Environnement avait mis en évidence la présence de nombreuses zones humides sur le territoire forestier des communes de Lanton, Andernos-les-Bains, Arès et Lège Cap Ferret. Du fait de leur taille souvent réduite et de leur isolement sur ce territoire situé hors du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, elles ne disposent pas de mesures de protection et de gestion particulières contrairement aux zones humides littorales du Bassin d'Arcachon. L'association en avait signalé l'existence lors de l'élaboration des Schémas de Gestion de l'Eau (SAGE) des bassins versants de la Leyre et des cours d'eau côtiers est du Bassin d'Arcachon en 2003, et celui des lacs médocains en 2004.

Face aux menaces qui pèsent sur ces zones humides forestières (développement de l'urbanisation, intensification des pratiques agricoles), il apparaissait important pour Bétey Environnement de dresser un inventaire plus précis de ces zones de manière à en préciser l'état, l'intérêt écologique voire patrimonial d'une part, et d'autre part de sensibiliser les acteurs du territoire à leur préservation. De plus, en 2007 le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) d'Aquitaine proposa aux bénévoles de Bétey Environnement de participer sur son territoire à l'inventaire des lagunes du département de la Gironde.

## **I Rappels du projet**

### **A) Objectifs et calendrier prévisionnel de leur réalisation :**

#### ***1) recensement, description et diagnostic des zones humides forestières – 2007 à 2008***

Sur le territoire de 4 communes : Andernos-les-Bains (20,8 km<sup>2</sup>)<sup>1</sup>, Arès (49,1 km<sup>2</sup>), Lanton (138 km<sup>2</sup>) et Lège Cap Ferret (97 km<sup>2</sup>), soit un total de 304,9 km<sup>2</sup>. En 2003 et 2004, 79 zones humides avaient été repérées par Bétey Environnement sur ce territoire.

#### ***2) communication et sensibilisation des acteurs locaux du territoire – 2007 à 2008***

Conférence, réunions, animations sur le terrain et présentation du rapport final.

#### ***3) proposition de mesures de protection, de gestion et de restauration de ces zones humides - 2009***

Ce troisième objectif qui devait suivre la réalisation des deux premiers ne figurait pas dans le projet présenté à la fondation Nature & Découvertes.

---

<sup>1</sup> selon la carte IGN au 1/25 000ème

## B) Moyens et budget prévisionnel :

En 2007, l'association Bétey Environnement regroupait des membres bénévoles sympathisants, actifs ou bienfaiteurs. Parmi les membres actifs, une dizaine de personnes animait l'association et son conseil d'administration.

Un référent portait la réalisation du projet sur les zones humides : monsieur Laurent de Elguézabal, trésorier de l'association en 2007, puis monsieur Benjamin VIRY, administrateur de l'association.

Un chargé de mission devait être recruté en contrat à durée déterminée par l'association pour coordonner l'action des bénévoles et mener à bien les objectifs 1,2 et 3 du projet. Son temps de travail était estimé à 30 journées soient 236 heures sur 2 ans. Au coût horaire de 18 € / heure cela représentait une dépense prévisible de 4 248 € arrondie à 4 250 €.

Les bénévoles et le chargé de mission justifiant de leurs frais de déplacement (kilomètres, panier repas) nécessaires à la participation au projet devaient être indemnisés, soit une dépense totale prévisible 2 165 € sur 3 ans.

L'achat de matériel scientifique et technique était envisagé pour un coût total de 1 250 €.

Des frais de communication (téléphone fixe, mobile, internet, poste) pour 400 € et de fournitures (papier, encre, supports, impression) pour 185 € étaient également prévus.

Au total, le coût total de réalisation du projet était estimé à 8 500 €.

Un financement partagé du poste était envisagé entre la fondation Nature & Découvertes et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### Budget prévisionnel 2007 à 2009:

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Salaire	4 500 €	Subventions :	
Frais de déplacement	2 165 €	Fondation Nature & Découvertes	4250
Matériel scientifique et technique	1 250 €	Agence de l'Eau Adour Garonne	4250
Communication	400 €		
Fournitures divers	185 €		
<b>TOTAL</b>	<b>8 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 500 €</b>

## **II Résultats du projet**

L'association Bétey Environnement a obtenu l'accord du financement par le Comité de la Fondation Nature & Découvertes en mai 2007 pour un montant de 4 250 €. L'association a démarré à partir de là le projet.

### **A) Résultats techniques :**

#### ***1) Inventaire des zones humides forestières du Nord Bassin - 2007 à 2008***

##### **a) Méthode et protocole**

L'association Bétey Environnement s'est rapprochée du CREN Aquitaine qui mettait en place en 2007 le recensement sur le terrain de l'ensemble des lagunes (dépressions humides caractéristiques du plateau des Landes de Gascogne) du département de la Gironde. Le CREN s'appuya sur le réseau de structures ou associations naturalistes locales pour couvrir l'ensemble du département.

La méthode du CREN Aquitaine consistait à vérifier sur le terrain l'existence de zones humides susceptibles d'être des lagunes, repérées préalablement à partir des cartes IGN et de l'analyse des photos aériennes.

Un protocole de caractérisation permettait de décrire les dimensions, l'état et le fonctionnement hydraulique, les usages et la typologie des habitats naturels de ces zones humides. L'enregistrement des coordonnées géographiques au GPS servit à en vérifier la localisation. Des clichés photographiques complétaient la description renseignée sur la fiche élaborée par le CREN Aquitaine et sur un croquis réalisé à l'échelle (voir exemple de fiche saisie en annexe 1).

Plusieurs réunions préparatoires et journées de formation des personnes participant à l'inventaire des lagunes en Gironde ont été organisées par le CREN Aquitaine. Laurent de De Elguézabal et Benjamin Viry, en charge du projet « Préservation des zones humides du Nord Bassin » pour l'association Bétey Environnement ont participé à ces formations préalables au travail de terrain.

Le CREN Aquitaine distribua en outre à chaque participant un livret illustrant la plupart des espèces floristiques ou faunistiques que l'on pouvait rencontrer sur les lagunes. Cet ouvrage servit d'aide mémoire pour la description des habitats naturels et l'identification des espèces d'intérêt patrimonial.

## b) Résultats de l'inventaire

Au total sur les quatre communes du Nord Bassin situées hors du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (Andernos-les-Bains, Arès, Lanton et Lège Cap Ferret), 137 sites ont fait l'objet d'une description sur le terrain durant les étés 2007 et 2008. Selon la classification du CREN Aquitaine, ils se répartissent ainsi soit **127 zones humides forestières effectives** :

- 49 lagunes - dépressions humides caractéristiques du plateau landais,
- 23 bassins ou plans d'eau d'origine artificielle (Défense des Forêts Contre l'Incendie, chasse),
- 14 sablières - plans d'eau issus de l'extraction du sable,
- 11 carrières – dépressions humides issues de l'extraction de matériaux,
- 15 marais ou mouillères – landes ou prairies humides,
- 6 cuvettes – dépressions occupées par des végétaux hygrophiles,
- 11 zones situées dans le lit majeur inondable de ruisseaux,
- 10 erreurs de repérage ou puits.

Parmi les 49 lagunes dont 8 restent à vérifier (problème d'accès ou de classification), **seulement 3 lagunes sont encore naturelles et en bon état**, c'est à dire présentant une dépression topographique aux formes arrondies, de faibles pentes, un point d'eau permanent ou temporaire et une organisation de la végétation en ceintures concentriques témoignant des différents niveaux de la nappe phréatique.

D'autre part, **5 lagunes naturelles se montrent en mauvais état** du fait de la prédominance importante de la ceinture végétale boisée ou herbacée (à *Molinia caerulea*) par rapport aux autres, témoignant de l'état de comblement avancé de la lagune. Ce comblement peut avoir une origine naturelle par accumulation de débris végétaux ou anthropique du fait de l'abaissement de la nappe phréatique par pompage ou drainage.

Les **33 autres lagunes ont été aménagées** pour la Défense Contre l'Incendie, la chasse, la mise en culture ou le dépôt de matériaux :

- recusement avec accentuation des pentes,
- comblement partiel ou complet avec du remblai,
- aménagement de postes de chasse et de cages d'appelants pour attirer le gibier d'eau,
- mise en culture de la parcelle où se situe la lagune pour le pin maritime, le maïs ou les carottes.

Les lagunes se trouvent principalement sur la commune de Lanton (35) mais quelques unes sont présentes à l'est du territoire d'Arès (9) et de Lège (5).

Aucune véritable lagune se trouve sur la commune d'Andernos-les-Bains qui présente en revanche différents types zones humides selon le référentiel du CREN Aquitaine :

- **marais ou mouillère** (9),
- **carrière** (6), anciennes zones d'extraction de sable à faible profondeur (différentes des sablières),
- **lit majeur inondable de ruisseau** (5),
- **cuvette** (2), lette sur dune ancienne,
- **bassin** (1), plan d'eau artificiel.

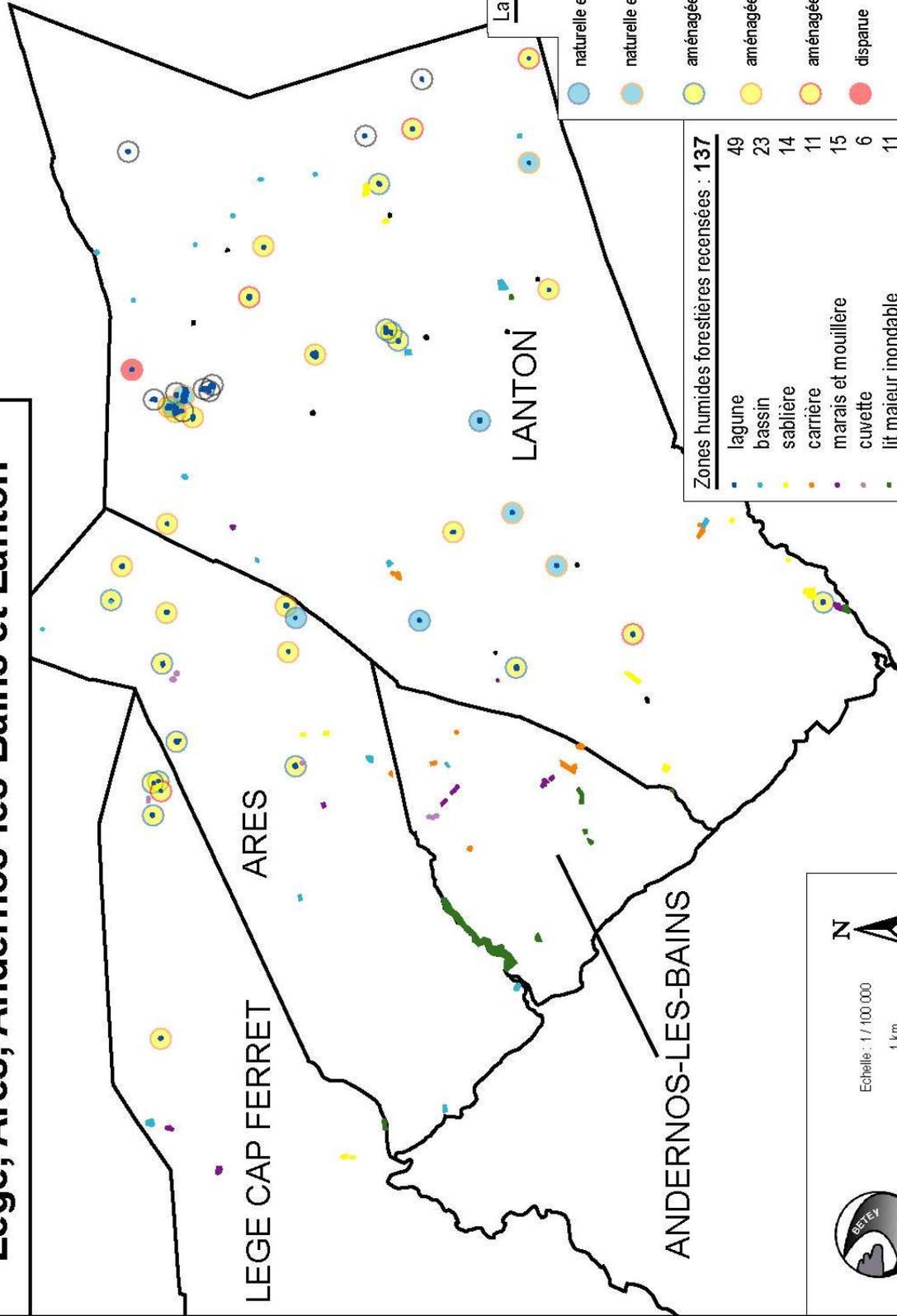
Les prospections de terrain réalisées en 2007 et 2008 n'ont pas pris en compte les bassins de rétention des eaux pluviales créés par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon sur les commune d'Andernos-les-Bains et plus récemment sur Arès. Ces zones humides artificielles présentent cependant un potentiel écologique non négligeable pour le maintien de la biodiversité intra-muros. De même, des parcelles enclavées dans les zones urbaines et présentant un caractère humide (présence de joncs ou de saules) n'ont pas été prospectées.

La carte page suivante présente la répartition des ces différentes zones humides forestières sur le territoire des quatre communes inventoriées sur le Nord Bassin. Leur localisation précise a été géoréférencée par Bétey Environnement sur les fonds de plan numériques de l'IGN au 1/25 000 ème (Scan 25, projection Lambert II étendu) issus du SIG du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA). De plus, la position géographique au centre de chacune zone humide a été relevée au GPS (latitude et longitude en degré, système géodésique WGS 84).

Conformément au protocole du CREN Aquitaine, pour chacune des 127 zones humides recensées, une fiche descriptive a été renseignée et complétée d'un croquis et de photographies. Chaque zone humide porte un numéro de classement comprenant successivement le numéro du département, le code INSEE de la commune et le numéro d'identification attribué à la zone humide par commune.

L'ensemble de ces fiches, croquis et photos ont été saisies sur support informatique par Bétey Environnement et classées par commune (Lège, Arès, Andernos et Lanton). Ces documents sont disponibles sur CD-ROM.

# Les zones humides forestières Lège, Arès, Andernos-les-Bains et Lanton



LEGE CAP FERRET

ARES

LANTON

ANDERNOS-LES-BAINS

**Lagunes recensées : 49**  
sur Lanton 35

● naturelle et en bon état	3
● naturelle et en mauvais état	5
● aménagée et en bon état	13
● aménagée et en mauvais état	14
● aménagée et très mauvais état	5
● disparue	1
○ à vérifier	8

**Zones humides forestières recensées : 137**

● lagune	49
● bassin	23
● sablière	14
● carrière	11
● marais et mouillière	15
● cuvette	6
● lit majeur inondable de ruisseau	11
■ puits ou erreur de repérage	10



Echelle : 1 / 100 000  
1 km

Bétey Environnement - 2009  
Fond de plan : Scan 100 - licence SIBA

Plusieurs espèces floristiques ou faunistiques d'intérêt patrimonial voire protégées ont été identifiées sur les zones humides prospectées du Nord Bassin :

**pour la flore,**

- la gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*),
- la rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*),
- l'utriculaire (*Utricularia sp.*),
- l'isoètes épineux (*Isoetes histrix*) – observation du CBNSA en 2008.



*Gentiane pneumonanthe*

**pour la faune,**

- le fadet des laïches (*Coenympha oeddipus*),
- la grenouille agile (*Rana dalmatina*),
- le triton palmé (*Triturus helveticus*),
- le triton marbré (*Triturus marmoratus*),
- la rainette verte (*Hyla arborea*),
- la rainette méridionale (*Hyla meridionalis*),
- une grenouille verte (*Rana sp.*),
- le crapaud commun (*Bufo bufo*).



*Grenouille agile*



*Triton palmé*



*Triton marbré*

Plusieurs **espèces invasives** ont été identifiées sur les milieux les plus anthropisés, notamment les sablières et les bassins pour la DFCI :

- l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*),
- la perche américaine (*Lepomis gibbosus*),
- la tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*),
- plusieurs espèces végétales horticoles (*lauriers, bambous, baccharis*).

Privilégiant le recensement exhaustif des zones humides potentielles repérées par le CREN sur la carte IGN et les photos aériennes, les observations naturalistes réalisées en 2007 et 2008 par Bétey Environnement sont très ponctuelles et non comparables entre elles. Partant des 79 zones humides connues en 2003, l'association a finalement vérifié ou décrit 137 sites au total. Le budget prévisionnel était donc largement sous-estimé. En outre, l'implication des bénévoles de l'association n'a pas été toujours à la hauteur des objectifs que s'étaient fixés les référents du projet.

D'autre part, l'analyse comparative des relevés descriptifs des habitats et du fonctionnement hydraulique des sites n'a pu être entreprise. Il était prévu que le chargé de mission consacre une part de son temps à cette analyse. En réalité, il l'a consacré intégralement au travail de terrain et de saisie informatique des fiches et croquis.

Enfin, l'absence de financement public (voir bilan financier) n'a pas permis de prolonger le contrat du chargé de mission pour faire face au travail supplémentaire.

Néanmoins, le travail de Bétey Environnement a permis de dresser l'inventaire le plus exhaustif à ce jour des zones humides forestières des quatre communes du Nord Bassin situées hors du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Même si le contenu des informations est variable selon les sites, il permet de localiser précisément ces zones humides, de connaître leur fonctionnement et leur état ainsi qu'une approche de leur intérêt patrimonial.

## **2) Communication et sensibilisation des acteurs locaux – 2008 à 2009**

### **• Journée mondiale des zones humides, le 2 février 2008**

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides le 2 février 2008, l'association de Sauvegarde du site naturel des Quinconces St Brice organisait à Andernos-les-Bains une réunion d'information publique sur l'intérêt des zones humides y compris pour la santé. L'association Bétey Environnement a présenté à cette occasion les premiers résultats de l'inventaire en cours à ce moment là.

Cette première communication a fait l'objet d'une présentation vidéo projetée devant une trentaine de personnes et de l'édition des actes de cette réunion diffusée sur le site Internet de l'association organisatrice et transmise au maire de la ville d'Andernos-les-Bains. Ces documents sont disponibles sous CD-ROM.

Trois articles (voir annexe 2) dans la presse locale ont relaté cet événement. De plus, la réunion d'information publique était inscrite au programme régional de la Journée mondiale des zones humides organisée pour la deuxième année consécutive par la DIREN Aquitaine du 16 janvier au 6 février 2008, soit une trentaine de manifestations au total dans la région.

### **• Courrier au maire de Lanton, le 22 mars 2008**

Par courrier recommandé avec accusé de réception le 22 mars 2008 (voir annexe 3), l'association Bétey Environnement informait le maire de Lanton de travaux sylvicoles importants réalisés sur le territoire forestier de la commune et conduisant à :

- la suppression de plus de 200 ha de landes d'un seul tenant, labourés puis plantés de pins maritimes,
- la dégradation de la lagune tourbeuse du Bois des Chênes située dans l'emprise de ces landes et mise en culture également.

En effet, la description de cette lagune, réalisée durant l'été 2007, avait confirmé la présence d'habitats et d'espèces protégés, déjà recensés par l'association en 2003.

Par conséquent, l'association Bétey Environnement, agréée depuis juillet 2003 au titre de la protection de la nature, a dû également alerter les services de police de la nature pour demander réparation ou à défaut compensation de l'impact des travaux sur le milieu naturel.

Une visite sur place le 4 juin 2008, avec des représentants de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), l'Office National des Forêt (ONF), le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA), la mairie de Lanton et l'association Bétey Environnement a permis de dresser le constat partagé de la dégradation de la lagune par ces travaux.

Bien que la lagune ait été fortement dégradée par le labour et la plantation de pins, l'ONEMA considéra que le fonctionnement hydraulique de la lagune ne semblait pas compromis. Dans son compte rendu de la visite, en date du 23 juillet 2008, le CBNSA mentionna l'absence de plantes protégées « malgré la forte potentialité du site pour *Drosera intermedia* et la mention bibliographique de cette espèce sur le site ». La destruction d'habitats ou d'espèces protégées n'a donc pas été retenue dans le constat de l'impact des travaux sur la lagune malgré les relevés figurant dans la fiche d'observation de la lagune réalisée en 2007 par Bétey Environnement.

Cependant, l'ONEMA s'est engagé à écrire au propriétaire de la parcelle pour l'alerter sur l'impact des travaux forestiers réalisés sur l'emprise de la lagune.

L'adjoint au maire de Lanton proposa de se revoir ensuite, lors d'une réunion à l'initiative de la commune, pour définir avec le gestionnaire de la parcelle des mesures compensatoires évoquées lors de la visite commune sur le terrain, telles que :

- le piquetage des limites de la lagune,
- l'entretien d'une bande de roulement non plantée de pins autour de la lagune,
- la suppression des pins et des espèces invasives (ex : *Phytolacca*) dans l'emprise de lagune.

Cette réunion devait permettre d'évoquer également le projet de réhabilitation de plusieurs lagunes communales par la société de chasse de Lanton en partenariat avec la Fédération de Chasse de la Gironde et la commune.

A ce jour, la réunion n'a toujours pas été proposée par la commune de Lanton. Nous ne savons donc pas si les recommandations évoquées lors de la visite du 4 juin 2008 ont été transmises au propriétaire et au gestionnaire de la lagune du Bois des Chênes.

Il conviendrait que Bétey Environnement relance l'ONEMA et la commune à ce sujet.

#### • **Visite guidée des lagunes de Lanton, le 19 avril 2008**

Par courrier en date du 7 avril 2008 (voir annexe 4), l'association Bétey Environnement informa le maire de la commune de Lanton de son intention d'organiser le samedi 19 avril une visite guidée (gratuite) pour le public de quelques lagunes sur le territoire de la commune avec l'accord des propriétaires concernés.

Le programme de cette visite parut sur la plaquette des manifestations de l'Office de Tourisme Intercommunal des communes de Lanton et Audenge. Il donna lieu à deux articles dans la presse locale (voir annexe 4).

Une quinzaine de personnes au total participèrent à la visite des lagunes situées autour du Potager de Cassy qui était le lieu du rendez-vous et du vin d'honneur offert par l'association aux participants et aux représentants de la commune invités.

Le public local découvrit des milieux naturels dont ils ignoraient l'existence au milieu de l'apparente monotonie de la forêt lantonnaise plantée de pins maritimes : des lagunes à différents stades de fermeture par la végétation, des landes issues des coupes rases de pins et des espaces cultivés qui présentent aussi un intérêt écologique et paysager dans une certaine mesure (boisements de pins de différents âges, cultures céréalières, maraichères ou fruitières, lisières et îlots de feuillus, jachères et fossés de drainage). Quelques prélèvements à l'épuisette de la faune aquatique ont montré l'intérêt écologique des lagunes et d'expliquer leur fonctionnement en lien avec la nappe phréatique (voir photos en annexe 4).

- **Fête de la Nature à St Brice, le 24 mai 2008**

Dans le cadre de la Fête nationale de la Nature en 2008, Bétey Environnement proposa une visite nocturne du site naturel de St Brice, propriété du Conservatoire du littoral, sur le commune d'Arès pour découvrir notamment l'activité biologique des zones humides du site au clair de lune.

Inscrite au programme de printemps de l'Office de Tourisme d'Arès, cette sortie (gratuite) accueillit 17 personnes de 21 H à 23 H le 24 mai 2008.

Après quelques présentations du contexte de cette visite et du statut de protection du site, les visiteurs ont pu admirer le coucher de soleil sur le littoral. Le déplacement autour des différents plans d'eau permit l'écoute des chants de grenouilles rieuses, chouette hulotte, rossignol philomèle et engoulevent d'Europe.

- **Réunion d'information sur les lagunes et les busards, le 2 juillet 2009**

A la suite des travaux de dégradation de la lagune du Bois des Chênes à Lanton en 2008, il apparaissait nécessaire de présenter aux acteurs locaux concernés de la commune, lors d'une réunion d'information, le bilan de l'inventaire des zones humides forestières réalisé par Bétey Environnement ainsi que le suivi des busards (oiseaux rapaces nichant au sol dans les landes) mené par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en Gironde y compris sur Lanton.

Cette réunion initialement prévue en décembre 2008, de concert avec l'adjoint au maire de Lanton en charge de la forêt, a été reportée à plusieurs reprises en 2009 compte tenu notamment de la tempête Klaus du 24 janvier mobilisant les uns et les autres pour des préoccupations plus urgentes.

A la demande de l'adjoint au maire, l'association a finalement organisé la réunion dans son local à Andernos-les-Bains le 2 juillet 2009 de 18 H à 20 H en y conviant :

- les élus de Lanton,
- le responsable de l'ONF pour le secteur,
- des gestionnaires des grandes propriétés forestières privées de la commune,
- le président de la société de chasse,
- les techniciens des administrations concernées (Fédération Départementale de chasse, Conseil Général, Conservatoire Botanique et Commission Locale de l'Eau du SAGE concerné),
- les associations impliquées (CREN Aquitaine, LPO Aquitaine et Bétey Environnement).

Mais, la réunion n'a pas permis de mobiliser les principaux intéressés puisque seul le technicien de l'ONF et les associations étaient présentes. Elle a été cependant maintenue selon l'ordre du jour figurant dans l'invitation :

- 1) présentation (vidéo-projetée) de l'inventaire des zones humides par Bétey Environnement,
- 2) présentation (vidéo-projetée) du suivi des busards par la LPO Aquitaine.

Sur le premier point le technicien de l'ONF proposa de mener à bien un chantier expérimental pour la réhabilitation de la lagune des Terres située sur une parcelle communale de la forêt de Lanton gérée par l'Office. Selon lui, les élus de Lanton seront alors nécessairement mobilisés et pourront s'approprier la démarche plus volontiers au travers d'un exemple concret de protection des lagunes de leur territoire.

Concernant la problématique busards, plusieurs propositions techniques de conservation des zones de nidification connues de l'espèce à Lanton ont été évoquées pour expérimentation :

- la définition d'une zone où la lande serait maintenue, à la place de la plantation de pins, par exemple autour des lagunes et sur une superficie suffisante à définir (« 10 ha » ?),
- l'entretien d'un interligne sur deux dans les jeunes semis ou plantations de pins favorables à la nidification des busards,
- le repérage annuel des nids sur les secteurs non encore prospectés du territoire de la commune, pour éviter leur destruction lors des travaux d'entretien des plantations de pins.

Reste à savoir maintenant quelle est la structure la mieux placée, compte tenu des difficultés rencontrées par Bétey Environnement, pour mobiliser les acteurs concernés de Lanton et porter efficacement les différentes mesures proposées pour la préservation des lagunes et des busards.

## **B) Moyens mis en oeuvre et bilan financier**

Suite à l'acceptation en mai 2007 du dossier de Bétey Environnement par la Fondation Nature & Découvertes dans l'appel à projet « Biodiversité en danger », **cinq réunions** de préparation du travail de prospection des zones humides forestières du Nord Bassin ont eu lieu.

Le 4 juin 2007, le CREN Aquitaine organisait à la Réserve Naturelle de Saucats une réunion de coordination des organismes participant à la recherche et la description des lagunes du département de la Gironde. Laurent de De Elguézabal et Benjamin VIRY y participèrent pour confirmer la prise en charge du secteur des 4 communes du Nord Bassin (Lège, Arès, Andernos-les-Bains et Lanton) par Bétey Environnement.

Le 21 juin à St Magne, le 22 juin à St Symphorien et le 13 juillet à Saucats, le CREN Aquitaine proposait 3 journées de formation (gratuites) à l'application du protocole de prospection et de description des lagunes. Benjamin VIRY y participa au titre de sa formation professionnelle au service environnement de la ville d'Andernos-les-Bains. Cela a permis l'acquisition ou le rappel de connaissances en botanique, phyto-sociologie et morphologie des zones humides du plateau landais.

Le 2 juillet à Andernos-les-Bains, Bétey Environnement réunissait les bénévoles intéressés de l'association pour préparer la prospection sur le terrain des zones humides forestières sur son secteur. Au total, six personnes proposèrent leur participation à la prospection : Jean-François DAVEZAN, Franck JOUANDOUEDE, Claude MILTEMBERGER, Cédric PAIN, Jean-Louis SOULE et Benjamin VIRY. Une première demi-journée de prospection fut réalisée le 7 juillet sur plusieurs zones humides de Lanton au lieu-dit « Les Dorats ». Mais, par la suite **3 bénévoles** se répartirent le travail :

- Cédric PAIN et Benjamin VIRY pour le renseignement des fiches de terrain issues du protocole du CREN,
- et Franck JOUANDOUEDE pour l'identification des espèces remarquables.

Au minimum, un total de **200 heures bénévoles** a été consacré par les membres de Bétey Environnement au recensement des zones humides du Nord Bassin sur 3 ans, y compris pour la rédaction de ce rapport en 2010.

Comme convenu dans le dossier déposé à la Fondation Nature & Découvertes, **un chargé de mission**, Pierre BIRBIS, a été recruté durant les étés 2007 et 2008 pour aider les bénévoles dans le travail de prospection sur le terrain et de saisie informatique des données renseignées sur les fiches. Il a effectué 12 jours de travail en 2007 et 29 jours en 2008, soit au total 41 jours ou **287 heures rémunérées**.

Le coût total du salarié pour les deux années, s'élève à **4 598 €** toutes charges comprises pour l'association.

Les frais kilométriques de déplacement remboursés au salarié ou aux bénévoles de l'association s'élèvent à **383 € plus 34 € de frais d'assurance pour 1 534 km** parcourus au total en 2007 et 2008.

L'achat de matériel scientifique ou technique a été peu réalisé car le protocole d'inventaire des zones humides ne nécessitait que l'utilisation d'un GPS, prêté par le service environnement de la ville d'Andernos-les-Bains. Seuls **37,90 €** ont été consommés pour l'achat de cartes mémoire pour l'ordinateur et l'appareil photo de l'association.

Les frais divers de consommables (encre, timbres) et d'alimentation (vin d'honneur) s'élèvent à environ **300 euros de 2007 à 2010**.

Au total, le coût du projet a représenté à **5 318,90 € financés pour 4250 € par la Fondation Nature & Découvertes et 1068,90 pris en charge par Bétey Environnement en auto-financement**.

Le financement envisagé de l'Agence de l'Eau Adour Garonne n'a pas été possible en l'absence d'accord avec le CREN Aquitaine sur le dossier d'inventaire des lagunes sur le territoire de la Gironde entre 2007 et 2008. Ce qui explique la différence entre le budget prévisionnel (8 500 €) et le budget réalisé (5 318 €). Ce financement complémentaire aurait permis d'approfondir l'analyse des données enregistrées sur les zones humides et d'avoir une communication plus efficace auprès des acteurs locaux.

**Budget réalisé de 2007 à 2010 :**

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
<b>Salaire</b>	4 598,00 €		
<b>Bénévolat : 200 heures</b>	0,00 €	<b>Subventions :</b>	
<b>Frais de déplacement</b>	383,00 €	Fondation Nature & Découvertes	4 250,00 €
<b>Matériel scientifique et technique</b>	37,90 €	Agence de l'Eau Adour Garonne	0,00 €
<b>Communication</b>		<b>Auto-financement de l'association</b>	1 068,90 €
<b>Fournitures divers</b>	300,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>5 318,90 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 318,90 €</b>

## **Conclusion :**

L'association Bétey Environnement a réalisé entre 2007 et 2010 le premier inventaire des zones humides forestières (hors domaines littoraux) de quatre communes du Nord Bassin, Lège, Arès, Andernos-les-Bains et Lanton. Au total, 127 zones humides sont géolocalisées et décrites sur des fiches illustrées de photos et croquis.

Le partenariat technique avec le CREN Aquitaine a permis, au travers d'un protocole commun, de recenser notamment les lagunes faisant l'objet durant les années 2007 et 2008 d'une prospection sur l'ensemble du territoire de la Gironde par d'autres opérateurs associatifs ou institutionnels.

Le soutien financier de la Fondation Nature & Découvertes dans le cadre de l'appel à projet « Biodiversité en danger » en 2007, a été essentiel pour permettre l'appui du travail d'un salarié aux bénévoles de l'association.

Un travail de communication et de sensibilisation des acteurs locaux concernés par les zones humides a été entrepris par le biais de présentations publiques, de courriers, de communication dans la presse et de visites guidées. En revanche ce travail n'a pas abouti totalement aux objectifs fixés. Le soutien financier envisagé de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, voire d'autres partenaires tels que le Conseil Général de la Gironde, aurait permis de mener un travail plus efficace.

Il conviendrait aujourd'hui de reprendre ce travail de communication des résultats de l'inventaire auprès des acteurs locaux des quatre communes concernées et d'étudier les actions à mettre en oeuvre pour une meilleure protection, gestion voire mise en valeur de ces zones humides.

# **Annexe 1 :**

**Fiche de renseignements saisie pour chacune des zones humides  
recensées sur les 4 communes  
2007 et 2008**

# **Annexe 2 :**

**Trois articles de presse sur la Journée Mondiale des Zones Humides  
le 2 février 2008**

# **Annexe 3 :**

**Courrier au maire de la commune de Lanton sur les travaux forestiers  
autour de la lagune du Bois des Chênes  
le 22 mars 2008**

# **Annexe 4 :**

**Courrier au maire de Lanton pour la visite guidée des lagunes,  
le 7 avril 2008**

# **Annexe 5 :**

**Programme, photos et deux articles de presse  
de la visite guidée des lagunes,  
le 19 avril 2008**